

Le mot du Maire

Suite aux élections cantonales du mois de mars, je tiens à féliciter Jean Jacques Raffy, Conseiller Général sortant pour sa réélection au premier tour de scrutin.

Je mesure la charge de cette mission dans une période difficile marquée par les inquiétudes croissantes de nos concitoyens. Nous lui accordons toute notre confiance. Nous voilà aujourd'hui à la croisée des chemins avec la réforme territoriale imposée et donc la création du Conseiller Territorial qui remplacera le Conseiller Général et Régional en 2014. Cette mesure sera préjudiciable pour nos petites communes rurales et les départements ruraux.

En effet, quel sera de poids de notre département avec seulement 19 élus dans une assemblée de 250 ?

Un autre volet de la réforme: la nouvelle carte de l'intercommunalité.

Monsieur le Préfet a réuni le 15 avril la commission départementale de coopération intercommunale, réunion au cours de laquelle il a présenté « sa » propre carte de l'intercommunalité.

Celle-ci est en Mairie et vous pouvez la consulter.

Avant que ne débutent les travaux de cette commission, les conseils municipaux doivent émettre un avis sur la proposition de Monsieur le Préfet avant le 18 Juillet 2011. Quant à la carte définitive, elle sera arrêtée au 31 Décembre 2011.

Il est important de préciser que cette refonte des Communautés de communes engage l'avenir de nos communes, des gens qui y travaillent, qui y vivent et peut avoir des conséquences en matière de fiscalité.

Le Conseil Municipal de Larnagol va se pencher sérieusement sur ce dossier et je fais confiance à mon équipe.

Ma commune, j'y tiens !
Mon département aussi !

André Ortalo-Magné

FESTIVITES

Fête de la Musique

Mardi 21 Juin à 18 heures à Seuzac

Vide Grenier

Dimanche 10 Juillet au sein du
bourg de 8 heures à 17 heures
Réservez vos emplacements avant le
3 Juillet au 05.65.24.90.54

Repas Campagnard

Dimanche 24 Juillet 20 heures
Réservez avant le 17 Juillet au:
Fels P.: 05.65.20.02.36
Magistrello F.: 05.65.24.90.54
Ortalo A.: 05.65.31.27.69

Pique Nique

Samedi 13 Août au Saulou

Soirée Châtaignes grillées

Samedi 29 Octobre

Chants de Noël

Mardi 21 Décembre



Monsieur Maurel René de Saint Martin Labouval a restauré et mis en valeur un dolmen se trouvant sur sa propriété et jusqu'alors totalement dissimulé. Du bon et du beau travail qui mérite des félicitations.

Ce monument est visible de la voie publique peu avant le croisement du Mas de Jantou, sur la gauche et une visite vous fera découvrir l'ampleur de la tâche effectuée.

TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2011

Les services préfectoraux ont transmis l'état de notification des taux d'imposition des taxes locales. Conformément à l'article 1640C du CGI, les taux affichés au titre de 2011 sont les taux votés en 2010 ou des taux de référence recalculés afin de prendre en compte le transfert de la fiscalité départementale, régionale et d'une part des frais de gestion auparavant perçus par l'Etat. Pour notre commune, les taux de référence pour 2011 sont les suivants:

Taxe d'habitation:	11,27 %
Taxe Foncière Bâti:	11,73 %
Taxe Foncière Non Bâti:	73,26 %
CFE:	23,47 %

Le produit attendu de ces quatre taxes serait de 70 290 € avec un prélèvement GIR (garantie Individuelle de Ressources) d'un montant de 23 254 €.

Compte tenu de ces augmentations imposées, le Conseil Municipal n'a pas augmenté les taux d'imposition pour 2011.

CHAUFFAGE DE LA SALLE DES FÊTES

Le mode de chauffage par air pulsé de la salle des fêtes est très ancien et donc obsolète. Il fonctionne mal, présente un niveau sonore important et consomme énormément d'énergie. Le conseil municipal projette de le remplacer. La consultation des entreprises est effective et trois ont présenté leurs devis. Deux entreprises offrent un projet s'élevant approximativement à 6 000 €; il s'agit de F. Reis de Larnagol et BG Electricité. Une consultation affinée de ces deux entreprises permettra au conseil municipal d'effectuer son choix.

PROJET DE RÉSERVE NATURELLE NATIONALE À INTÉRÊT GÉOLOGIQUE

La délégation est composée de représentants de l'Etat (DREA et DDT), du Parc et du Président des phosphatières du Cloup d'Aural.

La qualité du patrimoine géologique du Lot est de notoriété internationale; il faut donc le préserver et éviter le pillage.

Notre commune est directement concernée par ce projet avec quatre parties de notre territoire:

La zone des phosphatières de Dreuilles est la plus importante parmi celles retenues. Vient ensuite une zone plus restreinte à Triel correspondant aussi à d'anciennes phosphatières.

Enfin, les deux « cévennes » de Séricou et de Prémiaç sont aussi signalées.

Repérage des parcelles qui présentent un intérêt, en faire l'inventaire, protéger, gérer et valoriser pour peut être aboutir à la création d'un Géopark labellisé par l'UNESCO.

L'objectif est de « soustraire ces zones à toute intervention artificielle susceptible de les dégrader ». Le Parc sera le gestionnaire de la réserve avec une réglementation: interdire le prélèvement de fossiles et de minéraux, proscrire le camping sauvage et l'affichage publicitaire.

Pour rassurer, ni l'activité agricole, ni les constructions existantes ne seront gênées.

BERGES DU LOT ET AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE PUBLIC

Dans le cadre du projet d'aménagement des berges du Lot et d'un espace public, le conseil municipal a dû lancer une consultation de bureau d'études pour des sondages dans la rivière Lot. Après consultation, c'est le bureau d'études PÖYRY Environnement de Labège (31) qui a été retenu pour réaliser l'étude hydraulique préalable au confortement des berges.

SÉCHERESSE

L'été n'est pas encore arrivé et déjà les cours d'eau sont au plus bas, les sources s'assèchent les unes après les autres et la chaleur brûle un sol fissuré. Le moment est venu pour les citoyens de faire preuve de civisme en économisant ce liquide devenu précieux et de ne l'utiliser que pour des raisons essentielles. Autrement dit, même s'il est déjà proscrit de laver les terrasses et de remplir les piscines et avant que ne nous soient imposées des mesures plus restrictives, il est indispensable d'éviter l'arrosage des pelouses ou le lavage des voitures. Et n'oublions pas que l'eau de rinçage des légumes peut très bien arroser le géranium qu'un « pipi » dans la nature évite le tirage de la chasse d'eau et ses 5 ou 6 litres qui disparaissent inutilement. Un arrêté préfectoral consultable en Mairie donne des précisions sur la prévention des feux de forêts et en particulier l'obligation de débroussaillage des propriétaires.

NOUVELLE ASSOCIATION

Elle vient de voir le jour en ce début d'année 2011. Elle a pour buts:

- La sauvegarde, l'entretien et le développement des chemins ruraux,
- La sauvegarde l'entretien et la réhabilitation du petit patrimoine rural bâti
- La mise en valeur du patrimoine rural et paysager
- La mise en valeur du patrimoine économique historique
- L'organisation de toutes actions et tous événements permettant de faire connaître la richesse du patrimoine rural et paysager de Larnagol
- Le développement de toutes activités socioéconomiques liées aux points précédents
- La recherche de tous financements et de toutes aides liés aux points précédents.

Nous souhaitons bon vent à cette association que nous vous invitons à rejoindre nombreux car le travail sera au rendez vous des ambitions.

BIBLIOTHÈQUE DE CAJARC

Une bibliothèque a ouvert ses portes à Cajarc en remplacement du bibliobus et du projet de médiathèque abandonné. A proximité de l'Office de Tourisme et dotée d'un point multimédia, elle couvre 75 m² et s'ouvre sur un jardinet.

Elle est gérée par des bénévoles pour la première année.

Les Larnagolais sont attendus dans ce nouvel espace culturel.

LA MAISON DES SERVICES DE CAJARC

A l'emplacement de l'ancienne DDE, le bâtiment reconverti accueille services et associations suivantes:

- RDC: Trésor Public, Sivom, bureau du Conseiller Général et un bureau pour les permanences (Sécurité Social, Adil, Agir, etc...)
- 1^{er} étage: Association Africajarc, Moulins du Quercy et Murs en pierres sèches.
- 2^{ème} étage: la BD prend l'air, Office de Tourisme et Tourisme et Culture.

EXPLOITATION DES GAZ DE SCHISTES

Le gouvernement a accordé en 2010 des permis de recherches d'hydrocarbures visant à explorer les potentialités de gisements et d'exploitation de gaz ou de pétrole de schistes. La région Midi Pyrénées est concernée par le secteur de Cahors, de Nant en Aveyron et de Foix dans l'Ariège.

Le conseil municipal de votre commune, devant l'absence d'information suffisante et rigoureuses sur la nature et la gravité des impacts et des risques environnementaux et sanitaires, a voté à l'unanimité en date du 10.03.2011 **une motion contre la prospection et l'exploitation du gaz de schistes.**

MAISON DU PASSEUR

Nous l'avons souhaité ardemment; elle est maintenant achevée. La maison du Passeur a retrouvé sa place initiale et c'est un bel ouvrage dont nous serons tous fiers. L'architecture et les matériaux utilisés respectent l'idée de l'ouvrage initial à la seule différence qu'il s'agit désormais d'un bâtiment ouvert permettant ainsi le passage des crues du Lot futures.

Les travaux ont été réalisés par Richard Hernu, installé à Saint Chels.

Il reste maintenant à installer à l'intérieur des panneaux d'affichage présentant l'historique de cette « maison » ainsi qu'une présentation des atouts culturels et architecturaux de notre commune. Nous y travaillons.

Notons aussi que la commune a reçu un don d'un montant de 2 000 € d'une personne souhaitant garder l'anonymat et que nous remercions vivement dans ces colonnes.



UNION DES BOIS COMMUNS

Cette association intercommunale de chasse aux sangliers regroupe une cinquantaine d'adhérents sur les trois communes de Larnagol, Saint Martin Labouval et Tour de Faure. Outre la chasse et la régulation des populations de sangliers, ces passionnés ont bâti de leurs mains voici cinq années le Refuge du Frau sur la commune de Saint Martin Labouval. Ce bâtiment pouvant accueillir une centaine de convives dans la salle de restaurant avec une grande cheminée et une cuisine équipée ainsi qu'une chambre froide de 12 m³ est accessible aux personnes à mobilité réduite. Ce local peut être loué par des particuliers pour des repas ou des réunions en s'adressant à monsieur Pierre Labro, Président de cette association ou auprès du gestionnaire, monsieur Jacques Figuié.

Tous les ans, les chasseurs de sangliers défrichent des chemins pédestres, abattent les arbres gênants et rénovent les chemins carrossables au cours de deux week end. Cette année, ce sont plus de cinq kilomètres de chemins des trois communes qui ont été passé à la « casseuse de cailloux » et permettent aux véhicules de moins souffrir des roches affleurantes. Ces travaux ont été clôturés par un repas auquel les trois Maires et les Conseillers Généraux étaient conviés.

FERME ÉQUESTRE DE SEUZAC

Suite à un audit, la Fédération Française d'Équitation a décerné à la Ferme Equestre de Seuzac le label « Ecole Française d'Équitation »

Ce label atteste la qualité globale de l'établissement tant au niveau de la sécurité des usagers que des structures d'accueil, des aménagements et des activités proposées.

CONSULTATION DES LARNAGOLAIS

Le corbillard de notre commune est logé dans le « préau » sous la salle des fêtes. Ce « moyen de transport » fait certes partie du patrimoine de notre commune parce qu'il a conduit durant de très longues années tiré par un cheval de nombreux villageois jusqu'à leur dernière demeure de Neules. Désormais inutilisé, il gêne l'aménagement du bâtiment qui l'abrite et de plus il est très peu accueillant pour les locataires du gîte communal qui l'ont devant leur porte. La remarque nous a d'ailleurs été faite par courrier.

Qu'en faire ? Nous attendons vos idées et propositions. Ne serait-il pas judicieux de le céder ?

TOUS AU NUMÉRIQUE

La nouvelle diffusion numérique hertzienne des chaînes de télévision interviendra dans le département du Lot à la date du **8 Novembre 2011**. Par conséquent, tous les téléspectateurs qui reçoivent les chaînes par une antenne râteau ou intérieure devront faire adapter leur installation si cela n'a pas encore été fait avant cette date butoir. Vous pouvez consulter le site: www.tousaunumérique.fr ou contacter le centre d'appels au: 0970 818 818 (numéro non surtaxé) afin d'obtenir un diagnostic ou des conseils.

Un dispositif d'aide personnalisée sera mis en œuvre au bénéfice des foyers vulnérables aux changements technologiques (foyers dont les membres ont plus de 70 ans et/ou personnes souffrant d'un handicap égal ou supérieur à 80% par une aide à domicile pour brancher, régler et expliquer la prise en main du nouveau matériel).

Les imprimés sont disponibles en Mairie.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Suite aux dernières parutions de l'Echo de Larnat, environ 17 foyers se sont manifestés pour les travaux d'entretien des fosses septiques. L'entreprise Imbert-Cavalerie a effectué les vidanges fin Avril.

Ces travaux ne suffiront pas à améliorer le classement des installations de notre commune qui est très peu satisfaisant.

En effet après les contrôles effectués, sur les 92 installations de Larnagol, seules 13 sont conformes (14%) contre 79 qui ne correspondent pas aux normes en vigueur et donc aux critères de non impact sur le milieu récepteur (86%).

Sur les 86% des installations non-conformes:

- 39% ont un impact fort
- 52% ont un impact non négligeable
- 9% ont un impact négligeable

Dans le dernier numéro, nous avons omis de signaler le décès de **Monsieur MAUREL Gilbert** survenu en novembre 2010 domicilié aux Trincades. Nous prions la famille de nous en excuser.

